

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze septembre (11 septembre 2017), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 septembre 2017

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline,
COUILLEROT Andrée, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie,
GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, TISSOT
Thierry.

Absents excusés: Néant

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 12 - Votants : 12

DIVERS

*Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire demande aux élus de respecter une minute
de silence en mémoire de leur 1^{er} adjoint, Jean-Claude FAUVEY, décédé le 08 septembre
2017.*

*Après avoir rappelé le rôle du 1^{er} adjoint, il demande aux membres du Conseil de réfléchir
à son remplacement, qui sera à l'ordre du jour unique d'une prochaine réunion prévue le
25 septembre.*

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 30 mai 2017.

II – URBANISME :

1- Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- a) qu'une déclaration préalable de travaux
 - a. déposée par M. HUMBERT Franck pour la pose de panneaux composites sur un mur limitant sa propriété Rue du Capitaine Lardet a reçu un avis de non-opposition.
 - b. déposée par M. et Mme MAZIER Philippe, pour la pose de vélux sur leur maison d'habitation Rue du Champ Minet a reçu un avis de non-opposition.
 - c. Déposée par M. et Mme CHARNET Julien, pour la restauration de leur maison d'habitation rue Gacon, avec la modification de la toiture et de la façade, a reçu un avis de non-opposition.
- b) Qu'une demande de permis de construire :
 - a. Déposée par M. et Mme JEANNERET Stéphane, pour une maison d'habitation Rue du Champ Thorin (lot N°3 de la Pièce Rougemont), a reçu une autorisation tacite

- b. Déposée par M. et Mme GUILLEMIN Laurent, pour un abri de piscine à La Grange Bedey, a été acceptée
- c) qu'une déclaration préalable de travaux est en cours d'instruction (un abri de jardin)
- d) qu'une demande de permis de construire pour une maison Rue de la Malatière est en cours d'instruction

2- **Demande de construction d'un local professionnel sur une parcelle située en dehors de la zone constructible de la carte communale** : Dans l'impossibilité de répondre favorablement à cette demande, le conseil ne peut que proposer au demandeur de se rapprocher de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille pour acquérir une parcelle sur la zone artisanale des Foulletons.

3- **Adhésion au service mutualisé d'instruction des demandes d'urbanisme :**

Suite à la loi ALUR du 24 mars 2014, les services de l'Etat ne peuvent plus juridiquement assurer l'instruction des demandes d'autorisation des sols depuis le 1^{er} janvier 2017.

M. le Maire propose aux élus de passer une convention avec le Pays lédonien habilité à la mise en place d'un service instructeur mutualisé ; la proposition est acceptée et les élus chargent le maire de signer la convention à intervenir, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

III- **AFFAIRES SCOLAIRES :**

- 1- 96 enfants sont scolarisés à la rentrée de septembre, dont 28 en école maternelle
- 2- Mme Laurine PONCET remplacera Elodie HENRY en congés maternité à compter du 25 septembre 2017.
- 3- Fanny FOURNIER et Géraldine GUILLEMIN contractuelles depuis 2016 pour Fanny et depuis 2014 pour Géraldine sont embauchées à compter du 1^{er} septembre 2017. Pour cela, il convient d'inscrire un nouvel emploi permanent au tableau des effectifs, Fanny FOURNIER occupant l'emploi laissé vacant par Annie POURCELOT, admise à la retraite.
- 4- Transports scolaires : Carine BORNOT-FAIVRE, adjointe, prend en charge les problèmes ponctuels de rentrée scolaire et les contacts avec le Conseil Départemental.
- 5- Les élus sont informés d'une rencontre conviviale entre les élèves, les enseignants et les parents d'élèves qui aura lieu le vendredi 15 septembre, à laquelle ils sont également invités.

IV – **POLE MULTISERVICES**

M. le Maire informe les conseillers :

- que suite à l'avis défavorable de la commission départementale d'accessibilité, il a été obligé de refuser le permis de construire
- que suite aux modifications proposées par l'architecte, une nouvelle demande de permis de construire devra être redéposée
- que la consultation des entreprises est en cours

V – **VOIRIE – RESEAUX**

- 1- Suite à la proposition du SIDEC, le Conseil Municipal accepte d'adhérer au groupement d'achat d'électricité avec l'ensemble des 8 syndicats de Bourgogne Franche-Comté. Il autorise le Maire à signer la convention à intervenir et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.
- 2- Les élus sont informés du pré-piquetage relatif au renforcement du Poste LARNAUD Sud Bourg, qui sera pris en charge intégralement par le SIDEC et réalisé en 2018.
- 3- David GUYOT informe les élus que la subvention départementale pour l'aménagement du carrefour Champ Thorin/Route de Lons/Rue de la Gare a été notifiée à la commune. Les travaux de création du plateau ralentisseur devraient débuter très prochainement. La commission voirie travaille sur la réalisation d'un règlement de voirie communale.

VI – BOIS – AFFOUAGE

Les bois de la parcelle 24 marqués du sceau ONF pour la commune seront abattus par un bûcheron et le prix sera répercuté sur la taxe affouagère qui passera de 40 à 50 €.

Les élus autorisent le Maire :

- à signer les propositions de délivrance des coupes de bois notifiées par l'ONF
- à signer la délibération sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes de l'année 2018

VII – QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe les élus que les Cartes Avantages Jeunes seront remises aux intéressés le vendredi 15 septembre 2017 à 17h30 à la salle communale.
- Patrick NOBLET, responsable de l'opération « brioches », précise qu'elle aura lieu du 2 au 8 octobre 2017. Il précisera aux vendeurs le jour à partir duquel ils pourront venir chercher leur quota de brioches à vendre.
- Suite à la campagne « zéro pesticide », une démonstration de matériel a été proposée à la commune de Larnaud, par Mme COMBE de la Ville de Lons. Une demande de subvention sera déposée auprès de l'Agence de l'Eau, porteur du projet.
- Les élus sont informés de l'organisation de la journée « mycologie » en partenariat avec les Amis de la Nature de Larnaud et la Société d'Histoire Naturelle du Jura.
- M. le Maire informe les élus qu'il convient de prévoir la taille annuelle des platanes.

Fait à LARNAUD, le 25 septembre 2017.

Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

